

# A. Comment chercher les sources

## Où chercher ?

Les lieux de l'information

### La médiathèque du Lycée Jean-Piaget

La médiathèque se situe dans le bâtiment de l'Ecole supérieure de commerce, Quai Léopold-Robert 10, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 / 717 89 70. Site Internet : <https://lyceejeanpiaget.media/>

Les médiathécaires sont à disposition pour aider les élèves dans leur recherche.

### La Bibliothèque Publique et Universitaire Neuchâtel (BPUN)

La BPUN se situe au 2<sup>ème</sup> étage du Collège Latin, Place Numa-Droz 3, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 / 717 73 20 ou 032 / 717 73 00. Site Internet : <http://bpun.unine.ch/index.asp>

Les bibliothécaires se tiennent à disposition pour toute question ou aide à la recherche, sur place ou dans les catalogues.

3 sections principales auxquelles on accède par l'ascenseur ou l'escalier central :

#### a) Lecture publique

La Lecture publique se situe au 2<sup>ème</sup> étage du Collège latin, côté ouest.

40'000 documents en libre accès, comprenant des romans (dont des policiers et de la science-fiction SF) et des documentaires, des bandes dessinées et mangas, des DVD (fictions et documentaires), des livres sonores, des revues et des liseuses. Tous ces documents peuvent être empruntés.

Des espaces de travail individuels et pour les groupes sont à disposition du public, ainsi que des espaces confortables pour la lecture.

5 postes informatiques, permettant la consultation des catalogues et d'Internet, complètent cette offre ouverte à toutes et tous.

### Comment chercher ?

Dans le catalogue informatisé Explore RBNJ : [https://explore.rero.ch/fr\\_CH/nj](https://explore.rero.ch/fr_CH/nj) qui recense tous les ouvrages acquis par la Bibliothèque. On peut effectuer les recherches par auteur, titre, sujet ou mot-clé, en sélectionnant « BPUN Lecture publique ».

Les indications sous la rubrique « Cote » permettent de retrouver les documents dans les rayonnages.

Dans les rayons : les fictions (romans, policiers et SF) sont classées par ordre alphabétique des auteurs. Les documentaires sont rangés par classes numériques, en fonction de leur sujet.

Un service de recherches est également à disposition pour les demandes nécessitant des investigations plus approfondies, avec un délai de réponse de trois jours ouvrables.

### b) Fonds d'étude

Le Fonds d'étude se trouve au 2<sup>ème</sup> étage du Collège latin, côté est.

Quelque 600'000 ouvrages de culture générale rangés en magasins. Seules quelques-unes des dernières acquisitions sont en libre accès. 8'000 documents environ viennent chaque année s'y ajouter. La plupart peuvent être empruntés.

Des places de travail sont à la disposition des usagers en Salle de lecture.

#### Comment chercher ?

Dans le catalogue informatisé Explore RBNJ : [https://explore.rero.ch/fr\\_CH/nj](https://explore.rero.ch/fr_CH/nj) qui recense tous les ouvrages acquis par la Bibliothèque. On peut effectuer les recherches par auteur, titre, sujet ou mot-clé, en sélectionnant « BPUN Fonds d'étude ».

Les documents peuvent être commandés en ligne sur le catalogue ou en remplissant un bulletin de commande : feuillet rose pour le prêt à domicile, bleu pour les manuscrits, cartes, l'iconographie et les livres anciens qui se consultent sur place uniquement.

### c) Salle de lecture

70 places de travail destinées à l'étude sont à disposition des lectrices et lecteurs des ouvrages de référence, des dictionnaires, des encyclopédies, ainsi que des journaux et des revues. Ces documents sont tous à consulter sur place.

## Le prêt entre bibliothèque

A noter que les ouvrages se trouvant dans les autres bibliothèques du réseau Neuchâtel-Jura-Jura bernois (RBNJ) peuvent être commandés gratuitement.

Ceux provenant des autres bibliothèques de Suisse peuvent également être acheminés sur place, selon un tarif dépendant de la provenance des ouvrages.

## Catalogues sur la toile

- Le catalogue des bibliothèques publiques romandes est à consulter sur le site <http://rero.ch>
- Le catalogue des bibliothèques universitaires et scientifiques de Suisse est à consulter sur le site [https://unine.swisscovery.sls.ch/discovery/search?vid=41SLSP\\_UNE:VU1](https://unine.swisscovery.sls.ch/discovery/search?vid=41SLSP_UNE:VU1)
- Le catalogue informatisé Helveticat donne accès au catalogue de la Bibliothèque Nationale Suisse [https://www.helveticat.ch/discovery/search?vid=41SNL\\_51\\_INST:helveticat](https://www.helveticat.ch/discovery/search?vid=41SNL_51_INST:helveticat)

# Comment consulter l'information ?

Les supports de recherche

Les sources à votre disposition sont multiples :

- **Encyclopédies, dictionnaires et ouvrages de base**
- **DVD, CD-ROM** : les bibliothèques et médiathèque du Lycée, ainsi que l'IRDP proposent de nombreux supports de recherche qui permettent, notamment par l'image, d'entrer de plein pied dans un sujet. Ces supports sont indispensables pour mieux situer une époque, un contexte politique, un personnage, une problématique, etc.
- **Archives** : privées, publiques, familiales et autres, elles se présentent de manière fort différente selon leur nature et le support utilisé, leurs objectifs, etc. Ces documents d'époque, qui sont authentiques et originaux, ont une grande valeur, qu'elle soit personnelle, familiale ou publique. Cependant, ces sources doivent être étudiées avec prudence, de façon critique, surtout si elles sont de type narratif. Elles doivent être replacées dans le contexte historique, politique, voire psychologique d'une époque.
- **Presse et médias** : ils nous fournissent une source brute et présentent l'actualité telle qu'elle a été vécue et retracée au fil des ans.
- **Internet** : la jungle de l'information offre le meilleur à celui ou celle qui sait chercher.

## Comment effectuer une recherche sur Internet ?

1. Internet permet la consultation de millions de page WEB qui relie des serveurs du monde entier et tout ceci pour la plupart du temps gratuitement et librement. Mais aussi d'échanger des messages accompagnés de fichiers textes, sons, images, de participer aux débats, aux réflexions et annonces que proposent les nombreux forums de discussion ou newsgroups. Et encore de télécharger des fichiers de sharewares, drivers, upgrades, images, sons, ... grâce aux serveurs FTP. Pour finir, Internet permet le dialogue écrit en direct IRC, la vidéo en direct, le téléphone ! **La recherche devra être ciblée et limitée.**
2. Formuler les questions qui permettront d'identifier le sujet :
  - Quels sont les principaux **domaines** de mon sujet ?
  - Quels sont les différents **mots-clés** susceptibles de s'y rapporter ?

Attention, le sujet peut être abordé sous de multiples facettes !

Exemple : Pour trouver des documents sur les jardins, il faut se poser la question s'il s'agit :

- de culture des plantes,
- d'architecture des jardins,
- d'histoire des jardins,
- de jardins ouvriers,
- de jardins dans la littérature,
- d'outils de jardin,
- de nains de jardin...

3. Classer les outils de recherche du Web en plusieurs catégories :

- **Les moteurs de recherche** : outils assistés par des robots qui scrutent le contenu du Web à la recherche de pages nouvelles. Il est conseillé d'utiliser les moteurs de recherche que lorsqu'on sait exactement ce qu'on cherche. Les principaux moteurs sont :  
[Google CH](#) : offrant un des plus gros index du web et d'une grande pertinence.  
[Search.ch](#) : moteur de recherche suisse  
[Yoodle.ch](#) : autre moteur de recherche suisse
- **Les méta moteurs** : permettent l'interrogation simultanée de plusieurs moteurs en essayant de ressortir les résultats les plus pertinents pour moi. Deux outils intéressants : [Ixquick](#), [Kartoo](#).
- **Autres outils disponibles sur la Toile** : la source d'information contributive de l'encyclopédie : [Wikipedia](#) (tout le monde peut créer et/ou éditer les articles de la base de données). Je ne dois pas oublier que c'est une source d'information généraliste.
- **Outils communautaires de partage, les forums et les chats** : lieux d'échange d'informations dans un domaine précis mais la différence entre les forums et les chats vient de leur mode de fonctionnement. Un forum garde une trace publique de vos interventions (appelées posts) et ce n'est pas en direct alors que les chats sont des lieux de connexion immédiate dont les interventions (appelées logs) sont gardées dans une base de données inaccessible au public.
- Les **bases de données** : commerciales ou non, regroupent des données ciblées (images, sons, vidéos, informations) :  
[Internet Archive](#) (vidéos, sons, textes)  
[Corbis](#) (photos)  
[Getty Image](#) (photos)  
[Google Livres FR](#) : recherche de livres et de textes littéraires  
[Google Maps](#) : plans et cartes de géographie

4. Une méthodologie de recherche consiste à tester des mots-clés afin qu'ils correspondent au sujet et lorsqu'on n'obtient pas de résultats concluants, on tente de trouver des synonymes ou des termes plus spécifiques ou au contraire plus généraux.

Exemple : Si le mot **jardin** ne donne pas une réponse satisfaisante, essayez les mots **potager** ou **horticulture**.

5. Dans une adresse Web, l'adresse est composée de 3 parties.

Exemple : [www.arte-tv.com](http://www.arte-tv.com)

- le nom du serveur : par exemple **www**
- un nom de domaine : par exemple **arte-tv** ; il est généralement celui de l'organisme, de l'association, de l'entreprise.
- une extension : par exemple **com**

Les extensions à 2 lettres indiquent les pays dans lequel se trouve le serveur :

- **fr** pour la France ;
- **es** pour l'Espagne ;
- **ch** pour la Suisse ;
- **be** pour la Belgique, etc.

Les extensions à 3 lettres indiquent **la nature du site** :

- **org** pour une association internationale ;
- **gov** pour un site gouvernemental américain ;
- **com** pour un site à activité commerciale, etc.

Pour une liste complète, visitez : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_domaines\\_Internet\\_de\\_premier\\_niveau](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_domaines_Internet_de_premier_niveau)

6. Quelques règles de la documentation

Où s'arrête la citation et où commence le plagiat ? Qu'ai-je le droit de faire ?

Application au web : on doit prendre conscience que tous les éléments mis à disposition sur le web **sont protégés de facto**. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas les utiliser. Voici quelques cas de figure où leur emploi est possible :

La **citation, la paraphrase, l'exemple, l'illustration**, dans tous les cas, on doit mentionner explicitement les points suivants :

- Auteur (Organisme ou personne physique dans le cas d'une page personnel)
- Titre de la ressource, date de la dernière mise à jour si elle est connue
- Adresse électronique de la ressource

Exemple : Daeppen, K. Etude sur la prise en charge des enfants intellectuellement précoces. (2003).

Internet : [http://www.dfj.vd.ch/urssp/urssp\\_publ/03\\_110\\_surdoues\\_kd/KD\\_surdoues\\_03.htm](http://www.dfj.vd.ch/urssp/urssp_publ/03_110_surdoues_kd/KD_surdoues_03.htm), consulté le 23 décembre 2007

**Attention** : Pour une citation ou un exemple, on ne doit pas dépasser quelques lignes. Reproduire tout un texte par copier/coller n'est pas acceptable, même si la source est citée. Internet peut servir de sources d'informations pour le travail personnel qui consiste en une synthèse des informations récoltées, puis en une reformation personnelle.